

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	12	12

5-1301/2023

Date de la convocation

6 janvier 2023

Date d'affichage

6 janvier 2023

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 13 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA.

Excusées : Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN.

Secrétaire de séance : M. Alain KOMPANITCHENKO

Objet : mise en vente des terrains communaux situés impasse Jambet – parcelles cadastrées B n° 864, n° 865 et n° 866

Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de vendre les trois parcelles communales cadastrées B n° 864, n° 865 et n° 866 situées impasse Jambet. Il précise que ces parcelles seront vendues viabilisées et propose de les mettre à la vente par l'agence Orpi de Morlaàs qui a réalisé une première estimation. Les frais d'agence seront à la charge de l'acheteur.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention de mandat relative à cette affaire présentée lors de la séance.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE la mise en vente des parcelles cadastrées B n° 864, n° 865 et n° 866 par l'agence Orpi de Morlaàs.

AUTORISE le Maire à signer la convention de mandat annexée à cette délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

